



STAGE PAYSAN CRÉATIF

UNE ANNÉE POUR
CONSTRUIRE SON
PROJET AGRICOLE

Vous avez un projet d'installation en agriculture paysanne et vous souhaitez vous tester avant de vous lancer ? Le dispositif certifiant Paysan Créatif pourrait être fait pour vous.

OBJECTIFS

- Acquérir des compétences dans la gestion de projet et l'entrepreneuriat en agriculture
- Mûrir un projet économique agricole, en sécurisant l'accès aux moyens de production
- S'insérer sur son territoire d'installation

PUBLIC CIBLE

Les personnes ayant **un projet d'installation professionnelle** en agriculture

PRÉ-REQUIS

- Avoir **ciblé son territoire** d'installation
- Avoir **défini sa production**
- Avoir soit:
 - un diplôme de **niveau IV** dans le domaine agricole
 - un diplôme de niveau IV hors domaine agricole et une **première expérience agricole**
 - **3 ans d'expérience agricole**

DURÉE

12 mois

Démarrage le 2 janvier 2025

Durée hebdomadaire de la formation : 35h

DÉROULÉ

Cette formation se déroule pendant un an, avec :

- **1358 heures de stage** chez des paysan.ne.s référent.e.s pour approfondir ses connaissances technico-économiques et sa pratique du métier
- **12 jours de formation en collectif** pour approfondir ses compétences d'entrepreneuriat en agriculture, à raison d'une journée par mois environ.
- **1 accompagnement individualisé** sur son projet avec :
 - > Un.e paysan.ne référent.e technique
 - > Un.e paysan.ne référent.e territoire et un groupe d'appui local pour faciliter l'ancrage territorial
 - > Un appui individualisé (entretiens avec l'accompagnatrice de la CIAP 56)

LIEUX

Les 12 jours de formation en salle se dérouleront dans le Morbihan.

La formation de terrain s'effectue chez des paysan.ne.s qui exercent dans la production dans laquelle vous souhaitez vous installer et/ ou qui se situent sur votre territoire d'installation.

LES ÉTAPES D'INSCRIPTION

1. Participation à une information collective (obligatoire) :

> **été 2024 (voir site Internet)**

2. Dépôt d'un dossier par voie numérique avant le

> **25 septembre 2024 à minuit**

3. Auditions des porteur.euses de projets pré-sélectionné.es **le 23 et le 24 octobre 2024**

FRAIS D'INSCRIPTION

250 euros

Échelonnement possible.

REMUNERATION

Rémunération prise en charge par le Conseil Régional ou par Pôle emploi.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un dossier sur le projet professionnel et ses évolutions au cours de l'année est attendu. La preuve des réunions du groupe d'appui local devra également être fournie. Enfin, un oral portant sur le projet d'installation décrit dans le dossier sera organisé en décembre.

Une certification sera délivrée à chaque stagiaire ayant validé les 3 étapes.

ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Vous pouvez être amené.e à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée.

Contactez la responsable formation qui pourra répondre à vos questions.

CONTACT

CIAP 56
CITE DE L'AGRICULTURE
BUREAU 22
AVENUE BORGNIS DESBORDES
56 0000 VANNES

RESPONSABLE FORMATION

Charlotte Normand
06 33 28 83 53
coordination@ciap56.fr



PROGRAMME DES JOURNÉES DE FORMATION EN SALLE

	INTITULES	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	DURÉE
J1	Capacité à gérer son activité agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser son projet de création ou de reprise de ferme au regard des valeurs de l'agriculture paysanne - Connaître les compétences nécessaires à la gestion d'une ferme en agriculture paysanne - Identifier les acteurs susceptibles d'être mobilisés pour son projet - Repérer les risques liés à l'activité agricole 	7h
J2	S'intégrer sur son territoire d'installation	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les enjeux, les contraintes et les ressources du territoire - S'approprier les démarches pour sécuriser son foncier en fonction de l'avancement de son projet 	7h
J3	Dimensionnement économique de son projet agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de dimensionner son projet à partir d'éléments économiques - S'approprier les outils d'analyse de la performance de sa ferme pour soi & pour les autres 	7h
J4 et J5	Chiffrer son projet agricole : aspects économiques et comptables	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir interpréter les chiffres et constituer ses indicateurs clés pour suivre sa comptabilité agricole - S'outiller pour initier son chiffrage - Planifier l'acquisition des moyens de production d'un ou de plusieurs ateliers 	14h
J6	Réaliser son étude de marché	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à étudier le marché propre à son territoire en fonction des productions - Sélectionner les opportunités commerciales adaptées pour atteindre ses objectifs 	7h
J7	Stratégies de commercialisation et de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir définir une stratégie de commercialisation adaptée à ses produits, à ses clients et à son territoire - Être capable de mobiliser des outils de communication en adéquation avec son choix de commercialisation et avec l'identité de la ferme 	7h

PROGRAMME DES JOURNÉES DE FORMATION EN SALLE

	INTITULES	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	DURÉE
J8	Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir qualifier et quantifier les différents aspects du travail en agriculture paysanne ainsi que leur pénibilité - Déterminer les leviers d'optimisation de son organisation du travail pour gagner en confort de vie et en efficacité 	7h
J9	Les fonctionnements en en collectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des modes de coopération, de partage du travail et d'entraide solidaire utiles à l'activité de la ferme - S'approprier différentes manières de fonctionner en collectif à la ferme 	7h
J10	Choisir ses statuts	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre comment sélectionner un statut juridique, fiscal et social pour la ferme, pour soi et pour l'ensemble des actifs concernés - Identifier les composantes d'une gestion fiscale d'entreprise 	7h
J11	Définir une stratégie de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les différentes sources de financement de son projet pour établir un plan de financement - Identifier les critères de recevabilité d'un projet auprès des financeurs 	7h
J12	Mes dernières étapes avant l'installation	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une méthodologie de prise de décision pour l'installation et son évolution - Planifier les étapes de son projet en agriculture paysanne pour le mener à bien 	7h

MOYENS D'ENCADREMENT

Charlotte Normand, animatrice et coordinatrice à la CIAP 56, est formée à l'animation de groupe et à l'accompagnement à l'installation agricole.

NOS MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Notre dispositif combine diverses modalités pédagogiques :

- des temps en centre (échanges collectifs, études de cas, exercices individuels, témoignages de paysans...)
- des mises en situation pratiques en immersion professionnelle

> Une pédagogie centrée sur la personne, actrice de son projet

En entreprise comme en centre, le transfert de savoir-faire et de savoir-être sont réalisés par des personnes accueillantes et soucieuses de transmettre leurs connaissances et leurs expériences.

> Une pédagogie adaptée aux rythmes et situations de chaque stagiaire

Le dispositif est adapté afin de faire directement référence aux besoins des stagiaires. L'articulation entre vie personnelle, projet professionnel et territoire d'installation est abordée.

> Des techniques d'animation inspirées de l'éducation populaire

Lors des formations collectives en salle, l'accent est mis sur l'interactivité, avec l'intégration de témoignages, de jeux de rôles, ou encore de travaux en sous-groupes. L'enrichissement des projets individuels s'opère grâce à la dynamique collective.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET ATTENDUS DE FIN DE FORMATION

Une évaluation des compétences des stagiaires est réalisée en début et fin de formation. A la fin des journées en salle, un questionnaire d'évaluation est rempli par chaque stagiaire.

C'est une Formation Certifiante inscrite au Répertoire Spécifique 5952 sous le titre "Entreprendre en Agriculture Paysanne".

En fin de formation :

- > un questionnaire d'évaluation de la formation sera soumis aux stagiaires ;
- > un dossier sur le projet professionnel est attendu ;
- > une présentation orale du projet sera réalisée devant un jury ;
- > des preuves des réunions du groupe d'appui local devront également être fournies.

Cette formation ne donne pas la capacité agricole.

LES SOUTIENS DE LA FORMATION

